

## Communiqué n° 35

Selon la séance plénière du Conseil de la HEP du 8 novembre 2017.

### *Information du Bureau*

- Plan d'intentions 2017-2022 : remerciements au Comité de direction pour l'intégration des propositions du Conseil HEP dans la version finale envoyée à la Direction générale de l'enseignement supérieur.

### *Information du Comité de Direction*

#### *Rectorat*

Phase d'autoévaluation institutionnelle : elle se déroulera du 1<sup>er</sup> février au 31 juillet 2018. Les thématiques des 18 standards d'accréditation de l'Agence d'assurance qualité ont été répartis entre 8 comités composés de représentants du personnel d'enseignement et de recherche, du personnel administratif et technique, de directeurs d'établissements, de prafos et d'étudiants. Ces comités vont procéder à une analyse des forces et faiblesses de la HEP Vaud. Un rapport consolidé sera déposé auprès de l'Agence suisse d'assurance qualité à fin juillet 2018.

#### *Direction de la formation*

- Effectifs pour la rentrée de l'année académique 2017-2018 : 2725 étudiants, dont 2028 en formation de base (883 commencent leur première année d'étude). Pour les formations de base, la progression est de 3.4% par rapport à l'effectif de l'année 2016-2017. La HEP Vaud va poursuivre sa campagne de promotion pour que le nombre de nouveaux diplômés réponde aux besoins du terrain.
- Priorité fixée par la Cheffe du DFJC : augmentation du nombre de disciplines de formation pour les étudiants de la filière Enseignement secondaire I, accroissement des compétences des élèves dans la maîtrise du numérique, développement de prestations socio-éducatives. La HEP est associée à la mise en œuvre de ces projets.

#### *Direction de l'administration*

- Subvention cantonale 2018 : elle sera augmentée de 2.83% pour la HEP Vaud. En comparaison, l'augmentation des subventions pour l'ensemble des services de l'Etat de Vaud est de 2.43%. Ces ressources supplémentaires seront entièrement dédiées à des ressources humaines. Dans son programme de législature 2017-2022, le Conseil d'Etat a bloqué la progression annuelle du

budget de l'Etat de Vaud à 2.35% par année. La volonté politique annoncée en 2016 est donc confirmée.

- Construction d'un nouveau bâtiment sur le site des Cèdres : la concrétisation de ce projet figure dans le plan de législature 2017-2022 du Conseil d'Etat. Dans l'intervalle, des locaux supplémentaires seront loués pour répondre aux besoins de la HEP Vaud.

Lausanne, le 4 décembre 2017 – ADF/md